

Veillée Foodstock 2014

Conditions Générales

- 1- **Veillée Foodstock 2014**, ci-après l'événement, est une manifestation laquelle se déroule le jeudi 5 juin 2014 au Nüba, restaurant situé au dernier étage de la Cité de la mode à Paris.

Les tickets d'admission pour l'Événement pourront être acquis par voie électronique par l'intermédiaire du site www.lefooding.com, via la centrale d'achat et de réservation www.moxity.com

2- Société organisatrice

L'événement est organisé par la société 1 Pièce Cuisine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 439 898 636, dont le siège se trouve au 24, rue St Sabin 75011 Paris, représentée par son gérant Monsieur Alexandre CAMMAS.

3- Lieu et horaires de l'événement

3.1 : L'Évènement aura lieu au Nüba, au dernier étage de la Cité de la mode, 36 quai D'Austerlitz 75013 Paris.

L'achat des tickets d'admission à l'Événement sont ouverts, en fonction des disponibilités, pour la date et horaires suivantes :

- Jeudi 5 juin 2014 : 19h

4- Conditions d'achat des tickets

4.1 : A compter du mois de mai, les tickets d'admission pour l'événement seront progressivement mis en vente à partir du mini-site dédié à l'Événement accessible via le site www.lefooding.com

A partir du mini-site, le menu et le programme de la veillée pourront être consultés.

4.2 : L'acquéreur en cliquant sur le bouton 'réserver' pourra dans les limites des places disponibles, acquérir entre un et 6 tickets pour l'Événement.

L'acquéreur sera alors redirigé vers la billetterie en ligne du site www.moxity.com qui l'informera des disponibilités et modalités de paiements.

L'acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le site www.moxity.com

4.3 : L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets.

Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions générales tant pour son compte que pour celui de la personne l'accompagnant.

Il est précisé que chaque réservation permet l'acquisition de une à 6 places pour la veillée

4.4 : L'organisateur garantit uniquement l'accès à la centrale de réservation et la billetterie en ligne du site www.moxity.com, il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

5- Prix des tickets

5.1 : La réservation de ticket d'admission à l'Événement et l'achat des tickets sont limités à 6 places par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

La réservation des tickets, d'un prix de 30 euros pour une personne pour l'Événement, permet l'acquisition d'un ticket hors frais de billetterie.

Les tickets ne peuvent être acquis que par carte de crédit.

5.3 : L'acquéreur de ticket(s) d'admission à l'Événement et les personnes l'accompagnant pourront bénéficier d'un menu dégustation composé de : une salade de chou fleur-rôti, un pulled pork sandwich, un confit de joue de bœuf, deux recettes de foccias et un caviar d'aubergine. Préparés par des chefs sélectionnés par Le Fooding et accompagnés de 3 cocktails à base de whisky Jameson et d'eau minérale. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier la composition du menu ainsi que le nombre de plats qui le compose, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée.

Il est précisé qu'une partie des recettes de l'Événement sera réservé à l'association LES ENFANTS DU CONGO BETHANIE, association caritative, dédiée à l'aide aux femmes et enfants en difficultés de la République du Congo Brazzaville. Aucun reçu fiscal ne sera délivré.

6- Conditions d'accès à l'Événement

6.1 : Lors de l'accès à l'Événement, l'acquéreur devra présenter l'impression du document délivré par le site www.moxity.com confirmant l'achat des tickets.

Les mineurs ne pourront assister à l'Événement qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

6.2 : L'acquéreur et la personne l'accompagnant devront se présenter au plus tard 20 minutes après l'horaire annoncé sur le ticket.

En cas de retard, dès le dépassement de l'horaire d'ouverture de l'événement soit 19h, l'organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu, ni l'accès à l'événement.

6.3 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'Évènement est interdit sans l'autorisation de l'Organisateur.

6.4 : L'Organisateur se réserve la faculté de refuser l'accès à l'Évènement ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les conditions de sécurité spécifiques à l'Évènement. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateurs refusent l'accès ou expulsent les Acquéreurs du fait de leur comportement.

L'acquéreur se porte fort du respect des présentes conditions générales par toute personne l'accompagnant lors de l'Évènement.

7- Captation photographique et audiovisuelle

Il est précisé que l'Évènement pourra faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur.

Par sa participation à l'Évènement, l'acquéreur et la personne l'accompagnant accordent à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous les supports, son image ainsi que tout attribut de sa personnalité (image, voix, droits d'auteur, droits voisins..) qui serait filmé ou photographié lors de l'Évènement.

La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans.

Cette autorisation est opposable à l'acquéreur, la personne l'accompagnant, leurs héritiers et ayants droits.

8- Conditions de rétractation

8.1 : Conformément aux dispositions de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, l'acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

8.2 : L'acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement à l'exception des cas suivants :

- (a) Si l'Évènement est annulé ou
- (b) Si l'évènement est reporté à une date ultérieure et que l'acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report

Dans ces deux hypothèses, l'acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester dans un délai maximum de 48 heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'évènement.

A défaut, l'acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

8.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse ou l'annulation de l'Évènement serait consécutive à un cas de force majeure.

9- **Acceptation des conditions générales d'utilisation**

9.1 : Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions générales, ainsi que de celles de la billetterie en ligne www.moxity.com, et du règlement intérieur du Nüba.

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la personne l'accompagnant.

10- **Responsabilité**

10.1 : L'organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet www.lefooding.com, comme de la billetterie électronique www.moxity.com.

10.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuses des sites précités.

10.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ;
- (c) De revendre des tickets acquis

10.4 : L'organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site www.lefooding.com et de la billetterie www.moxity.com

10.5 : En cas de modification du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains artistes ou chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable, et les tickets ne pourront être remboursés.

11- **Loi applicable, tribunal compétent**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et à la compétence des tribunaux parisiens.

12- **Renseignement**

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse : contact@lefooding.com